

La Présidente

20201204/BS-PS-AR

**Destinataires :** Président(e)s des comités régionaux et départementaux

Paris, le 4 décembre 2020

Objet : Baromètre des villes « marchables »

Chères présidentes, chers présidents,

Le 24 novembre un courrier vous a été adressé, vous informant de la mise en ligne d'un questionnaire sur la qualité de la marche et des mobilités piétonnes dans vos communes.

La qualité du **baromètre des « villes marchables »** dépendra en grande partie du nombre de réponses. Votre rôle est donc primordial pour relayer la communication auprès de vos clubs, mais aussi de tous vos contacts.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le détail du **calendrier de communication pour le lancement** du questionnaire relatif au baromètre des « villes marchables » :

- **4 Décembre 2020 :**
  - Information des Comité départementaux et Comités régionaux (ce courrier)
  - Accès au questionnaire pour les Comités en avant-première : [cliquez ici pour y accéder](#).
- **5 Décembre 2020 :**
  - Envoi du questionnaire auprès des 3.500 clubs fédérés (action nationale)
- **7 Décembre 2020 :**
  - Lancement officiel de la campagne de communication. L'invitation à renseigner le questionnaire est mise en ligne par nos partenaires de « Place aux piétons », Rue de l'Avenir et 60 Millions de Piétons, l'ADEME (Ministère de l'écologie) et de nombreux partenaires institutionnels.
  - Envoi du questionnaire aux 115.000 contacts de la FFRandonnée.
- **5 au 20 janvier 2021 :** Une communication de relance est prévue.

Pour être significatif, le questionnaire doit recevoir au minimum **200.000 réponses**. C'est un objectif ambitieux mais atteignable grâce à vous et vos relais sur le terrain. Le questionnaire sera disponible jusqu'au **15 février 2021**.

**L'ensemble des éléments de communication** (communiqué et dossier de presse, charte graphique, bannières et lien vers le questionnaire) sont à votre disposition **sur l'espace Teams fédéral** ([cliquez ici](#)). Ces éléments vous permettront de personnaliser la signature de vos mail, l'entête de vos courriers, voire autres documents, pendant toute la durée de validité du questionnaire, n'hésitez pas à en faire bon usage. Des **éléments de langage complémentaires** vous seront mis à disposition à partir du **14 décembre**.

Pour toutes questions relatives au questionnaire ou à la mission « Marche en Ville », merci de nous adresser un mail à l'adresse suivante : [marche-en-ville@ffrandonnee.fr](mailto:marche-en-ville@ffrandonnee.fr)

Nous vous remercions par avance de votre engagement dans la réussite de cet ambitieux projet piloté par la FFRandonnée.

Bien cordialement,



**Brigitte SOULARY**

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris  
Tél. 01 44 89 93 90 - [f](#) ffrandonnee - [t](#) ffrandonnee - **CENTRE D'INFORMATION** : tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la Randonnée Pédestre et Le Longe-Côte  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre  
Association de tourisme immatriculée n° IM 075100382 - Code APE 9319 Z - SIRET 303 588 164 00051